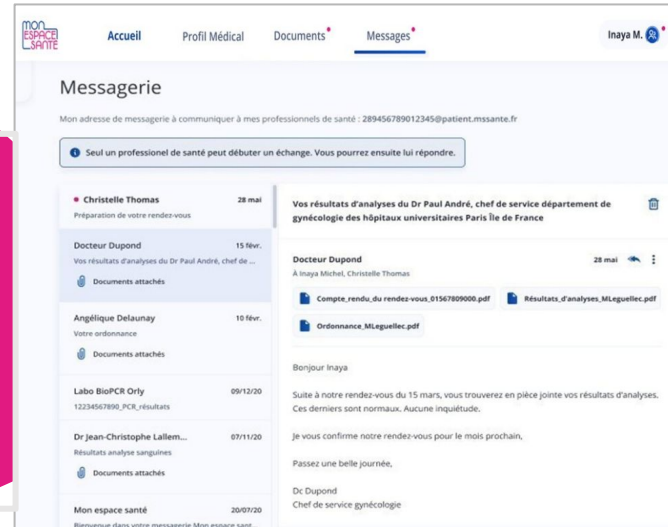


Qu'est-ce que la messagerie sécurisée de Mon espace santé ?

Les acteurs de santé peuvent utiliser leur messagerie professionnelle MSSanté pour envoyer des messages et des documents à leurs patients en toute sécurité.

Ces derniers les recevront dans la messagerie de mon espace santé et pourront effectuer diverses actions.



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- ❑ **Seul un acteur de santé peut initier une correspondance avec un patient. Le patient ne peut pas contacter le professionnel de son choix.**
- ❑ **Chaque patient** disposant d'un profil Mon espace santé **a une messagerie sécurisée associée.** Si le patient à qui vous écrivez n'a pas de compte Mon espace santé, vous recevrez un mail automatique indiquant " Le message que vous avez envoyé à "matriculeins@patient.mssante.fr" n'a pas pu être distribué car la messagerie Mon espace Santé de votre destinataire est clôturée"
- ❑ **Pour échanger avec un patient, l'acteur de santé doit disposer d'une messagerie MSSanté.**

L'adresse de messagerie du patient est structurée sur la base de son INS (Identifiant National de Santé) comme ceci :

<matricule INS du patient>@patient.mssante.fr

Le matricule INS est équivalent au numéro de sécurité sociale (sauf quand le patient est rattaché à la carte vitale d'un autre assuré, pour les enfants par exemple). Le patient peut trouver son adresse de messagerie dans Mon espace santé.

Pour le patient

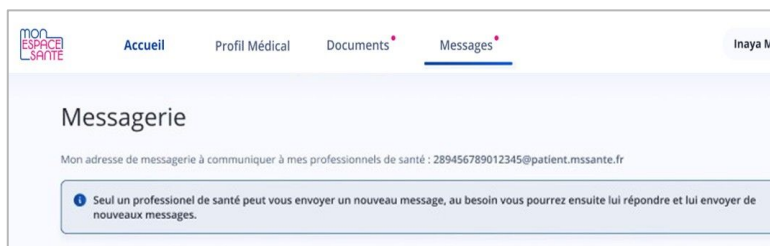
 Le patient est notifié de la réception d'un nouveau message dans Mon espace santé.

→ Cette notification est envoyée par mail, que le patient ait activé ou non son compte.



 Le patient peut **uniquement répondre à un message envoyé par un acteur de santé**.

→ Si l'acteur de santé a mis fin à l'échange, le patient verra alors que la conversation est close.



Pour le professionnel de santé

 Depuis sa solution de messagerie, l'acteur de santé peut demander un **accusé de lecture** et recevoir un mail lorsque le patient ouvre son message.

→ Il est possible de paramétrer des **envois automatiques** si vous avez configuré une boîte applicative au sein de votre service.

 Si l'acteur de santé souhaite **mettre fin à l'échange**, il suffit d'indiquer [FIN] dans **l'objet du message** de réponse (en respectant la casse et sans autre caractère en objet).

→ Il est possible de paramétrer ce fonctionnement pour le rendre automatique dans certains cas.

